



Département de Vaucluse
Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

Siège : Camaret-sur-Aygues

REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

Ayant reçu délégation de pouvoirs par délibération
n°50 du 23 avril 2014

A Camaret-sur-Aygues,
Le 15 janvier 2019

REPertoire DES DECISIONS

N°	Date	Objet
2019-01	25/10/2019	Réalisation d'une campagne de recherche des substances dangereuses pour l'eau (RSDE) sur la station d'épuration de Camaret-sur-Aygues

DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2019-01

Objet : Réalisation d'une campagne de recherche des substances dangereuses pour l'eau (RSDE) sur la station d'épuration de Camaret-sur-Aigues.

L'an deux mille dix-sept, le 14 décembre, Monsieur le Président ayant reçu délégation de pouvoirs par délibération n°50 du 23 avril 2014,

DECIDE

Article 1 : Après mise en concurrence sur le fondement de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, avec date limite de remise des offres fixée au

Nombre de candidats ayant remis une offre dans les délais : 2

1. CEREG Métrologie
2. CARSO

Article 2 : C'est l'offre présentée par la société CEREG Métrologie qui a été retenue comme économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères du prix et de la valeur technique, pour un montant de 14 745 € HT, soit 17 694 € TTC

Fait à Camaret-sur-Aigues, le 26 novembre 2019,

Le Président,

Max IVAN

